



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mai 2022
Français
Original : anglais

Situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 17 de la résolution [2592 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité et du paragraphe 54 de la résolution [2628 \(2022\)](#), fait le point sur l'application de ces résolutions, notamment sur les mandats de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits nouveaux survenus entre le 1^{er} février et le 6 mai 2022.

II. Situation politique et conditions de sécurité

A. Faits nouveaux sur le plan politique et électoral et activités de l'Organisation

2. Au cours de la période considérée, des progrès considérables ont été réalisés en vue de la conclusion du processus électoral. En effet, les 275 sièges de la Chambre du peuple avaient été pourvus au 6 mai. Au total, 54 femmes (soit 20 % des 275 députés) ont été élues, nombre inférieur à l'objectif de 30 % qui représente une baisse par rapport au quota de 24 % atteint en 2016. La cérémonie d'inauguration du onzième Parlement a eu lieu le 14 avril à Mogadiscio, avec la prestation de serment des 290 députés nouvellement élus à la Chambre haute et à la Chambre du peuple. Le 26 avril, Abdi Hashi Abdullahi a été réélu Président de la Chambre haute et Ali Shaban Ibrahim et Abdullahi Ali Hirsi ont été réélus Vice-Présidents de la Chambre haute. Les 27 et 28 avril, Sheikh Adan Mohamed Nur « Adan Madobe » a été élu Président de la Chambre du peuple et Sadia Yasin Haji Samatar a été élue première Vice-Présidente et Abdullahi Omar Abshir « Abshirow » second Vice-Président. Sadia Yasin Haji Samatar est la première femme Vice-Présidente élue de l'histoire de la Somalie. La commission parlementaire chargée d'organiser les élections présidentielles a annoncé que le scrutin se tiendrait le 15 mai.
3. Les élections ont connu des retards en février et mars. Le calendrier annoncé par le Conseil consultatif national en janvier, qui prévoyait que les élections à la Chambre du peuple se termineraient le 25 février, n'a été respecté que pour les sièges de Banaadir et du Somaliland. Le 24 février, le Premier Ministre, Mohamed Hussein

* Nouveau tirage pour raisons techniques (le 20 mai 2022).



Roble, a repoussé l'échéance au 15 mars. Les États de Galmudug et du Sud-Ouest ont achevé leurs processus électoraux respectifs le 15 mars, tandis que le Puntland a terminé le sien le 18 mars. Le 15 mars, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a publié un calendrier mis à jour, annonçant que le Parlement prêterait serment le 14 avril, mais n'a pas indiqué de calendrier pour la conclusion des élections à la Chambre du peuple ou des élections présidentielles.

4. Les États du Hirschébéli et du Djoubaland ont rencontré des difficultés dans l'organisation des élections à la Chambre du peuple, en particulier dans les deuxièmes bureaux de vote de Beledweyne et de Garbahaarrey. Au Hirschébéli, le Président, Ali Abdullahi Hussein « Gudlawe », s'est entretenu avec plusieurs anciens de clans, des chefs de milice et des personnalités politiques à Beledweyne afin de désamorcer les tensions entre son administration et le clan Hawadle au sujet des élections et des différends plus généraux sur le partage du pouvoir. Le 8 février, le Président Gudlawe et les dirigeants Hawadle seraient parvenus à un accord informel sur les élections, qui ont ensuite débuté le 20 février. Après des plaintes d'anciens de clans et de candidats de l'opposition concernant le manque de transparence du processus électoral, le 20 mars, le Président Gudlawe a remplacé le Président de l'Équipe chargée d'organiser les élections au Hirschébéli. La contestation d'un siège à la Chambre du peuple a continué de retarder la finalisation des élections des membres de la Chambre du peuple au Hirschébéli.

5. L'organisation des élections à Garbahaarrey, dans la Région de Gedo, deuxième centre de vote désigné pour l'État du Djoubaland conformément à l'accord du 17 septembre 2020, est restée une source de discorde entre le Président, Mohamed Abdullahi Mohamed « Farmajo », et le Président du Djoubaland, Ahmed Mohamed Islam « Madobe ». Conformément au document final de la réunion tenue le 24 février par le Conseil consultatif national, le Premier Ministre a nommé, le 28 février, une commission d'enquête chargée d'évaluer les conditions de déroulement du processus électoral à Garbahaarrey. Le 2 mars, la commission a rencontré des responsables du Djoubaland et d'autres acteurs électoraux basés à Kismayo. Cependant, l'administration régionale de Gedo a empêché la commission d'enquête de se rendre à Garbahaarrey, mettant en doute la neutralité de son président. Les efforts déployés pour parvenir à un accord sur le processus n'ont pas abouti. Le 14 avril, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a annoncé que les 16 sièges de Garbahaarrey seraient transférés à Ceel Waaq (Région de Gedo). Dans une déclaration distincte, également publiée le 14 avril, le Gouverneur de la Région de Gedo a invité les anciens, les candidats et les organes électoraux à se rendre à Garbahaarrey pour y tenir des élections. En conséquence, des scrutins parallèles ont été tenus les 22 et 23 avril à Ceel Waaq et le 23 avril à Garbahaarrey pour pourvoir les 16 sièges de la Région de Gedo, les deux groupes de parlementaires prétendant chacun être les députés légitimes de Gedo.

6. Le 31 mars, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a publié la liste des membres élus du Parlement, tant pour la Chambre haute que pour la Chambre du peuple. La liste excluait quatre sièges de la Chambre du peuple, trois incombant à l'État du Sud-Ouest et un au Hirschébéli. Le 6 avril, l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral a imputé ces omissions à des irrégularités dans les processus. En conséquence, l'État du Sud-Ouest a rappelé ses parlementaires nouvellement élus pour des consultations et a suspendu la coopération avec le Premier Ministre sur les questions électorales. À la suite de discussions entre le Président de l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral et le Président de l'État, Abdiaziz Hassan Mohamed « Laftagareen », visant à résoudre la question avant l'assermentation du Parlement, deux des sièges de l'État du Sud-Ouest initialement

exclus par l'Équipe ont été reconnus le 13 avril et le troisième a fait l'objet d'un nouveau scrutin. La décision relative au siège incombant au Hirchébéli a fait l'objet d'un appel devant la Cour suprême, qui a refusé de se prononcer sur la question. Le siège n'est donc toujours pas pourvu.

7. Le 4 avril, le Premier Ministre a renvoyé l'ancien Président et Secrétaire général de l'Équipe chargée d'organiser les élections au niveau fédéral, l'accusant d'avoir participé à des tentatives visant à perturber le processus de prestation de serment des parlementaires nouvellement élus. Cinq autres membres du corps ont reçu un avertissement.

8. Des signalements d'irrégularités électorales ont continué à circuler pendant la période de référence. Dans un communiqué de presse publié le 29 mars, le Comité de règlement des contentieux électoraux a déclaré avoir statué sur six plaintes relatives aux sièges de la Chambre du peuple. Le Comité a déclaré que 25 plaintes seraient transmises au Conseil consultatif national car elles concernaient des « violations de droits multiples », mais aucune réunion du Conseil n'a eu lieu sur cette question.

9. Après la convocation du onzième Parlement, le Président par intérim, Abdisalam Haji « Dhabancad », a fait prêter serment aux 16 députés élus de Ceel Waaq le 25 avril. Refusant de reconnaître sa décision, les 16 députés de Garbahaarrey ont demandé à être reconnus comme les députés légitimes de Gedo. Cette controverse a retardé l'élection du Président et des Vice-Présidents de la Chambre du peuple le 27 avril. Le vote a fini par avoir lieu après qu'un compromis a été trouvé, aux termes duquel les deux groupes de 16 députés étaient autorisés à rester dans les locaux de l'élection mais pas à prendre part au scrutin. Après son élection à la présidence, le 8 mai, le cheik Adan Mohamed Nur, à l'issue de consultations, a officiellement reconnu les 16 députés Gedo comme les représentants légitimes de la Région.

10. Mon Représentant spécial et son équipe, conjointement avec les partenaires internationaux, ont continué à dialoguer avec toutes les grandes parties prenantes, notamment M. Farmajo, le Premier Ministre, les dirigeants des États membres de la fédération, les dirigeants de l'opposition et les organes de gestion des élections, afin d'accélérer la conclusion des élections, de faire valoir l'importance du respect du quota de femmes, de désamorcer les tensions et de régler les questions électorales en suspens par le dialogue et le compromis. Ils partageaient l'opinion des partenaires internationaux selon laquelle les retards dans le processus électoral détournaient l'attention des priorités nationales essentielles, notamment la transition en matière de sécurité, l'achèvement de la révision constitutionnelle et la résolution de la grave situation humanitaire. Pour encourager la conclusion d'un processus électoral crédible, les Nations Unies ont coordonné l'établissement de déclarations conjointes avec des partenaires internationaux, qui ont été publiées le 18 février, le 18 mars et les 14, 27 et 28 avril.

B. Appui électoral des Nations Unies

11. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les Nations Unies ont continué à appuyer la planification de la sécurité des élections et à fournir un soutien logistique dans les centres de vote. Les Nations Unies ont également continué à fournir une assistance technique et logistique aux comités électoraux.

12. Les Nations Unies continuent de concourir au renforcement des capacités de la Commission électorale nationale indépendante prévue par la Constitution, y compris à la finalisation de son plan stratégique quinquennal pour la période 2022-2026. Elles

ont également apporté une assistance technique à la Commission électorale transitoire du Puntland pour les élections des conseils de district, qui devraient avoir lieu fin 2022.

C. Évolution des conditions de sécurité

13. Les conditions de sécurité sont demeurées instables, 236 atteintes à la sécurité ayant été enregistrées en moyenne par mois depuis le début de l'année 2022. Les Chabab ont à nouveau été responsables de la plupart des faits en question. Les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM sont restées les principales cibles des assauts, généralement menés au moyen d'engins explosifs improvisés ou dans le cadre d'attaques éclairs. Les Régions les plus touchées par les activités des Chabab ont été Banaadir, le Bas-Chébéli et Bay.

14. À Mogadiscio, le 23 mars, un groupe de combattants armés des Chabab, déguisés en uniformes militaires, s'est infiltré dans la zone de l'aéroport international d'Aden Adde et a attaqué le complexe de SafeLane Global. Les assaillants ont ouvert le feu sur les gardes et les personnes se trouvant à l'intérieur du complexe. L'attaque a fait cinq morts, dont trois employés internationaux de SafeLane et un agent de police somalien. Deux des attaquants ont été tués et les autres ont été neutralisés par les forces de sécurité. Alors que l'assaut était en cours, les Chabab ont tiré six obus de mortier contre la zone de l'aéroport international d'Aden Adde, touchant des zones proches du complexe des Nations Unies. Ces tirs n'ont pas fait de victime.

15. L'accélération du processus électoral a été suivie d'une multiplication des attaques perpétrées par les Chabab, principalement dans les zones où se déroulent les élections parlementaires. Dans le Bas-Chébéli, le bureau de vote de Baraawe a été pris pour cible d'une attaque par tir indirect le 9 février, alors que les élections à la Chambre du peuple étaient en cours. Les élections n'ont pas été perturbées mais les mortiers ont touché une zone résidentielle, tuant quatre civils. Le 10 février, dans le district de Xamar Weyne, à Mogadiscio, un bus qui transportait des représentants électoraux du Somaliland vers le centre de vote a été pris pour cible d'un engin explosif improvisé porté par une personne. L'explosion n'a pas touché le véhicule visé, mais cinq passants civils ont été tués.

16. À Mogadiscio, le 16 février, les Chabab ont utilisé deux véhicules piégés destinés à des attentats-suicides pour mener des attaques complexes coordonnées à la périphérie de la ville. Le groupe a attaqué et temporairement envahi le poste de police de Kaxda Bajeeladnet le domicile d'un fonctionnaire dans la zone de Daarasalaam, faisant quatre morts et 19 blessés.

17. Dans le Hiraan, un engin explosif improvisé porté par une personne a explosé à l'intérieur d'un restaurant à Beledweyne le 19 février, tuant au moins 18 personnes, dont des fonctionnaires. L'attaque s'est produite alors qu'une réunion de campagne de représentants électoraux et autres responsables était en cours. Le 19 février également, un engin explosif improvisé a explosé dans un salon de thé à Boosaaso, visant apparemment des anciens engagés dans le processus électoral. Quatre personnes ont été tuées. Deux jours plus tard, le 21 février, les Chabab ont visé le convoi du Président du Puntland, Said Abdullahi Deni, avec un engin explosif improvisé à la périphérie de la ville. Le Président est sorti indemne, mais deux soldats ont été tués. Les deux attaques ont coïncidé avec les préparatifs des élections de la Chambre du peuple à Boosaaso.

18. Au Puntland, le différend concernant le commandement de la Force de sécurité du Puntland, qui avait provoqué des tensions à Boosaaso fin 2021, a été réglé par voie

de dialogue au cours de la période considérée. À la suite de l'accord conclu par M. Deni avec les anciens de Boosaaso et d'autres parties prenantes, la Force de sécurité du Puntland a été remaniée le 4 mars, ce qui a donné lieu à l'établissement du « Commando de sécurité du Puntland » et des « Forces spéciales de renseignement du Puntland ». M. Deni a reconduit Mohamud Osman Abdullahi « Diano » à la tête de la première formation, tandis que le général Mohamed Amin Abdullahi Haji Khayr, qui avait été initialement désigné en novembre 2021 pour remplacer « Diano », a été nommé à la direction de la seconde.

19. Le 23 mars, un engin explosif improvisé porté par une personne a explosé près du siège de l'administration du Hiraan alors que des activités électorales étaient en cours. Cette explosion a été suivie d'un attentat au véhicule piégé, qui a touché le personnel de secours transportant les blessés vers les centres médicaux. L'administration publique a fait état de 50 morts, dont la députée Amina Mohamed Abdi, et de 106 blessés. À Mogadiscio, le 14 avril, six obus de mortier ont été lancés en direction de l'aéroport international Aden Adde et ont touché une zone située à proximité du hangar de l'armée de l'air somalienne, où se déroulait la cérémonie de prestation de serment des membres du Parlement nouvellement élus. Un agent de sécurité a été légèrement blessé lors de l'attaque.

20. Dans la région de Bay, les Chabab ont attaqué et brièvement pris la ville de Diinsoor le 5 février. Alors que les forces gouvernementales ont repris le contrôle de Diinsoor peu de temps après, les Chabab ont ciblé la ville avec des mortiers à sept reprises entre février et mars, faisant des victimes civiles et causant des déplacements et contraignant la plupart des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et nationales à déménager.

21. Des activités d'éléments pro-Daech en Somalie ont continué d'être signalées dans la région de Banaadir. Deux attaques aux engins explosifs improvisés ont visé la police somalienne et le véhicule d'un représentant du Gouvernement dans les districts de Dharkenley et de Kaaraan, les 12 et 19 mars respectivement, faisant deux blessés parmi les civils et trois parmi les membres des forces de sécurité somaliennes. En outre, une attaque à la grenade a visé un poste de contrôle de la police dans le district de Howlwadaag le 13 mars, sans faire de victime.

III. Autres activités de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies

A. Égalité des genres et autonomisation des femmes

22. Le 3 mai, les Chabab ont perpétré une attaque complexe à l'aide de deux véhicules piégés contre la base avancée de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) à Ceel Baraf (Moyen-Chébéli), faisant plusieurs morts et blessés parmi le personnel de maintien de la paix.

23. Au cours de la période considérée, les activités de sensibilisation se sont poursuivies pour le respect d'un quota de 30 % de femmes à la Chambre du peuple. Avec l'appui des Nations Unies, le Ministère fédéral des femmes et du développement des droits humains a organisé un forum de sensibilisation le 14 février, auquel ont participé plus de 200 Somaliennes à Mogadiscio. La conférence visait à encourager les acteurs électoraux et les anciens des clans à réserver des sièges aux femmes lors des élections aux sièges restants de la Chambre du peuple.

24. Pendant la période considérée, les ambassadrices et ambassadeurs de bonne volonté, nommés par le Premier Ministre pour promouvoir le quota de 30 % de représentation des femmes au Parlement, ont entrepris sept missions sur le terrain dans les États membres de la fédération pour faire pression et plaider en faveur du quota de 30 %. Avec le soutien de la MANUSOM, les ambassadrices et ambassadeurs de bonne volonté ont intensifié leurs efforts de plaidoyer dans les médias, notamment en participant à des talk-shows en direct et à des conférences de presse. Le 7 mars, les ambassadrices et ambassadeurs de bonne volonté ont organisé des conférences de presse coordonnées à Mogadiscio et dans les capitales des cinq États membres de la fédération pour protester contre l'inaction des dirigeants des États qui ne respectent pas leurs engagements politiques.

25. Le Ministère fédéral des femmes et du développement des droits humains et la MANUSOM ont lancé un forum de coordination comprenant les ambassadrices et ambassadeurs de bonne volonté, les ministres des affaires féminines des États membres de la fédération et des acteurs de la société civile, afin de renforcer la coordination de la promotion du quota de 30 % de femmes. L'organe s'est réuni à deux reprises, le 9 février et le 17 mars, en vue d'intensifier les activités concertées des parties prenantes pour atteindre une représentation de 30 % de femmes lors de la phase finale du processus électoral.

26. À la suite de l'assassinat ciblé de la candidate parlementaire sortante Amina Mohamed Abdi lors d'un attentat-suicide à Beledweyne le 23 mars, les candidates ont exprimé des inquiétudes quant à leur sécurité personnelle. Mon Représentant spécial s'est entretenu avec les parties prenantes sur le renforcement de la sécurité des femmes dans le processus politique.

27. Les 9 et 10 février, le Ministère des femmes et du développement des droits humains, avec le soutien de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et d'un donateur, a organisé un atelier technique sur l'évaluation des coûts et la validation du plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité (application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité). Le plan d'action appelle à une participation véritable des femmes aux questions relatives à la paix et à la sécurité, et à une action accélérée en faveur de la parité des genres parmi les décideurs et décideuses sur les questions de paix et de sécurité, y compris au niveau des dirigeants et dirigeantes.

B. Autonomisation des jeunes

28. Du 27 février au 2 mars, la MANUSOM, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Ministère de la sécurité intérieure de l'État de Galmudug ont organisé un atelier intergénérationnel sur les jeunes, la paix et la sécurité. L'atelier, qui visait à renforcer la participation des jeunes aux processus de paix et de sécurité à Galmudug, a réuni 60 jeunes femmes et hommes, ainsi que des représentantes et représentants des institutions de sécurité, et leur a permis de dialoguer sur les droits des jeunes ainsi que sur leurs besoins spécifiques en matière de sécurité.

29. Le 1^{er} février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a commencé la mise en œuvre de la deuxième phase du programme d'innovation et d'entrepreneuriat social UPSHIFT, qui se terminera en mai 2024. Cette phase cible 650 adolescentes, adolescents et jeunes gens (60 % de femmes), y compris des enfants

des rues, des rescapés de violence fondée sur le genre, des enfants associés à des groupes armés et des jeunes et enfants en conflit avec la loi.

30. Du 7 au 19 mars, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), par l'intermédiaire de son partenaire d'exécution, a organisé des formations de type « bootcamp » pour 391 jeunes (181 hommes et 210 femmes) à Dhuusamarreeb (Région de Galguduud), à Jawhar (Région du Moyen-Chébéli), à Kismayo (Région du Bas-Djouba), à Marka (Région du Bas-Chébéli), ainsi qu'à Mogadiscio. En outre, 600 jeunes du bootcamp et de plusieurs centres de jeunesse bénéficient de deux mois supplémentaires de coaching et de mentorat. L'initiative vise à soutenir les activités dirigées par les jeunes et l'esprit d'entreprise.

31. Du 19 au 21 mars, la MANUSOM, le FNUAP et un partenaire d'exécution, en collaboration avec des organisations locales dirigées par des jeunes et des partenaires de la société civile, ont organisé un forum sur la jeunesse, les élections et la démocratisation au Puntland. Le forum a réuni plus de 90 jeunes (53 hommes et 37 femmes), la société civile et d'autres acteurs politiques, y compris des femmes, et leur a permis de discuter de stratégies visant à accroître la participation électorale des jeunes au niveau infranational.

C. Coordination de l'aide au développement

32. Au cours de la période considérée, le Fonds monétaire international (FMI) a noté les progrès accomplis par rapport au programme économique de la Somalie, y compris les réformes et politiques convenues au titre de la facilité élargie de crédit. Le FMI a également constaté que la Somalie avait réalisé des progrès par rapport aux éléments déclenchant le processus d'allègement de la dette. Toutefois, les institutions financières internationales ont souligné que les retards dans le processus électoral pourraient paralyser la mise en œuvre des réformes et politiques convenues, ce qui risquait de bloquer l'accès à l'aide au développement et perturber l'allègement de la dette.

33. Le 24 février, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PNUD en Somalie ont rencontré les responsables du Programme pour la réduction durable du charbon de bois et la création de nouveaux moyens de subsistance ainsi que les ambassadeurs des États du Golfe. Ils ont discuté de la nécessité de trouver de nouvelles sources d'énergie pour réduire la dépendance au charbon de bois. Le programme a été prorogé jusqu'à la fin de 2022.

34. Le projet visant à stopper le cycle des déplacements climatiques à Galmudug, dirigé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en partenariat avec le PNUE, a été lancé le 19 mars. Il doit s'achever en septembre 2023 et vise à réduire les déplacements et les conflits induits par des questions environnementales dans l'état de Galmudug.

35. Le 20 mars, le Gouvernement fédéral somalien et les Nations Unies ont lancé conjointement le programme « Saameynta – Élargir les solutions aux déplacements en Somalie ». Le programme favorise l'intégration durable des communautés déplacées dans les zones urbaines. L'OIM, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) travailleront en étroite collaboration avec le Gouvernement et les autorités des États pour aider le Gouvernement à améliorer l'urbanisation et les investissements dans les infrastructures afin d'accroître l'accès des communautés touchées par les

déplacements aux services de base à Baidoa (État du Sud-Ouest), Beledweyne (État du Hirshébéli) et Boosaaso (État du Puntland).

36. Le 28 mars, l'équipe spéciale nationale chargée du problème des inondations et de la sécheresse a organisé un atelier virtuel avec le Ministère de l'énergie et des ressources en eau sur la gestion durable des inondations et la réduction des risques. En présence de 35 fonctionnaires et professionnels de l'eau, l'équipe spéciale a validé les résultats finaux du projet sur les inondations, notamment un catalogue de solutions fondées sur la nature, un document de recherche sur les conflits liés à l'eau, une étude sur les connaissances, les attitudes et les pratiques relatives aux ruptures de berges, ainsi qu'une feuille de route pour les mesures à prendre face aux causes des inondations.

37. Le 6 avril, une équipe interorganisations des Nations Unies s'est rendue à Hargeysa, dans le « Somaliland », pour procéder à une évaluation d'impact et à une appréciation des besoins à la suite de l'incendie survenu le 1^{er} avril dans le marché de Waheen. L'équipe a travaillé conjointement avec un comité gouvernemental du « Somaliland » sur la collecte de données et s'est entretenue avec les victimes afin d'évaluer les conséquences de l'incendie sur les infrastructures, la situation socioéconomique, l'environnement et la santé.

D. Aide humanitaire

38. Au moins 7,7 millions de personnes ont actuellement besoin d'aide humanitaire en Somalie. On estime qu'environ 2,9 millions de personnes sont déplacées dans le pays et exposées à des risques graves, notamment d'expulsion, d'atteintes, de violence sexuelle et de harcèlement. À Diinsoor (État du Sud-Ouest), trois semaines d'hostilités menées par les Chabab en février ont contraint plus de 17 400 personnes, dont beaucoup de femmes et d'enfants, à fuir leur foyer.

39. L'urgence humanitaire causée par la sécheresse continue de s'aggraver et le pays court à présent un risque de famine localisée jusqu'en juin 2022. On estime que 6,1 millions de personnes sont touchées par la sécheresse, la majorité d'entre elles étant confrontées à la faim, à la misère et à la perte de leurs moyens de subsistance. Environ 759 400 personnes ont été récemment contraintes de se déplacer pour chercher de la nourriture, de l'eau et une aide humanitaire, selon le Réseau pour la surveillance des retours et des dispositifs de protection, un projet mis en œuvre par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires.

40. Plus de 90 % du territoire somalien n'a reçu aucune pluie au mois de mars, ce qui a entraîné une forte demande en eau et une sollicitation excessive des sources d'eau permanentes fonctionnelles. Environ 3,5 millions de personnes ont un besoin urgent d'eau, alors qu'on estime que 80 % des sources d'eau du pays se sont tarées. Les niveaux d'eau des fleuves Djouba et Chébéli étaient inférieurs à leur minimum historique. Des lits asséchés ont été observés dans de nombreuses sections des deux fleuves, nuisant aux activités agricoles. En février, les prix de l'eau et des aliments de base ont augmenté de 140 à 160 % par rapport à la moyenne sur cinq ans dans certaines régions, soit des prix comparables à ceux qui ont été enregistrés pendant les sécheresses de 2010/2011 et 2016/2017.

41. L'insécurité alimentaire aiguë en Somalie s'est considérablement aggravée depuis le début de l'année 2022. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire et les analyses du risque de famine effectuées en mars, on estime que 6 millions de personnes – contre 2 millions en janvier – seront confrontées à de graves

pénuries alimentaires (phase 3 ou supérieure du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) d'avril à la mi-2022. Ce chiffre comprend 1,7 million de personnes en situation d'urgence (phase 4 du Cadre) et plus de 81 000 personnes susceptibles de se trouver en phase 5 du Cadre (famine). Si les pluies de la saison *gu* d'avril à juin, qui sont jusqu'à présent inférieures à la moyenne, n'arrivent pas, si les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter et si l'aide humanitaire n'est pas renforcée pour atteindre les populations les plus vulnérables du pays, la famine pourrait survenir dans six régions de Somalie d'ici juin 2022. Un financement est nécessaire de toute urgence pour augmenter l'assistance.

42. En partie à cause de la sécheresse, les niveaux de malnutrition aiguë se sont aggravés dans une grande partie du pays. Environ 1,4 million d'enfants de moins de 5 ans sont confrontés à la malnutrition aiguë en 2022, dont 329 500 sont susceptibles de souffrir de malnutrition sévère. Des niveaux particulièrement élevés de malnutrition aiguë ont été signalés chez les personnes déplacées nouvellement arrivées à Mogadiscio, Baidoa et Gaalkacyo. Depuis janvier, un total de 50 348 enfants (27 704 filles et 22 644 garçons) ont été traités pour malnutrition aiguë sévère, selon l'UNICEF.

43. La sécheresse a particulièrement dévasté les moyens de subsistance des Somaliens et Somaliennes les plus vulnérables, dont la capacité à faire face a été érodée par des décennies de conflits prolongés, de chocs climatiques, d'invasions de criquets et d'épidémies. Au mois de mars, des pertes importantes de bétail – une des principales sources de revenus en Somalie – ont été signalées dans plusieurs régions du pays. En outre, la situation d'urgence provoquée par la sécheresse a perturbé l'éducation de 1,4 million d'enfants, dont 420 000 (45 % de filles) risquent d'abandonner leur scolarité. Plus de 3,5 millions de personnes dans le pays n'ont pas accès à des quantités d'eau suffisantes.

44. En réponse à la crise, depuis janvier, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont construit 42 nouveaux puits peu profonds dans les Régions de Gedo et Bay et en ont réhabilité 55 dans les Régions du Bas-Chébéli, de Gedo, du Bas-Djouba, de Bay, de Mudug et de Galgaduug. Des installations solaires ont été incluses dans toutes les sources d'eau réhabilitées. L'OIM a fourni plus de 33 200 000 litres d'eau potable à 13 000 ménages dans neuf districts du pays. En mars, 2,6 millions de personnes avaient reçu une aide alimentaire principalement sous forme de transferts monétaires inconditionnels, et plus d'un million d'autres bénéficiaient de programmes de résilience, de soutien aux moyens de subsistance et de protection sociale à plus long terme.

45. Des épidémies ont continué à être signalées dans certaines parties du pays, les conditions de sécheresse extrême ayant entraîné la consommation d'eau contaminée et exacerbé l'insuffisance de l'hygiène. Depuis janvier 2022, 3 170 cas de diarrhée aqueuse aiguë (choléra) et 2 460 cas de rougeole ont été signalés en Somalie. La plupart des personnes touchées étaient des enfants de moins de cinq ans dans des sites de villages ruraux accueillant des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Depuis janvier 2022, 1,23 million d'enfants ont été soumis à une vaccination de routine dans 54 districts et 533 000 autres ont reçu des vaccins contre la rougeole fournis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF.

46. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a continué à peser sur la situation humanitaire. Au 30 avril, le pays avait enregistré un total de 26 581 cas, dont 1 350 cas mortels (5,1 %). Selon l'OMS, au 30 avril, plus de 1,4 million de personnes dans le pays étaient pleinement vaccinées contre la COVID-19 et la Somalie a

administré au moins 2,6 millions de doses de vaccins. En outre, le 16 mars, l'OMS a remis au Gouvernement somalien deux usines d'oxygène conteneurisées à adsorption à pression alternée à la pointe de la technologie.

47. L'accès humanitaire a continué à rencontrer des problèmes majeurs en raison des conflits actifs et de l'insécurité, ce qui a compromis la sécurité du personnel humanitaire et sa capacité à aider les personnes dans le besoin. Au moins 24 incidents liés à l'accès ont été enregistrés au cours de la période de référence. Comme pendant les périodes précédentes, la plupart d'entre eux se sont produits dans les États de Galmudug, du Hirshébéli et du Sud-Ouest. Environ 900 000 personnes vivent dans des zones contrôlées par des groupes armés non étatiques, avec de graves difficultés d'accès qui entravent l'action humanitaire.

48. Malgré les problèmes de sécurité et les difficultés opérationnelles et financières, 220 acteurs humanitaires, dont 158 ONG nationales, sont restés présents dans 72 des 74 districts de toutes les régions et de tous les États, fournissant une assistance vitale aux personnes les plus vulnérables. Les partenaires humanitaires ont continué à intensifier leurs interventions face à la sécheresse, donné la priorité à certaines zones géographiques et reprogrammé certaines activités de manière à pouvoir se concentrer sur les pénuries d'eau et d'autres besoins vitaux urgents. Quelque 2,5 millions de Somaliens et Somaliennes ont bénéficié de diverses formes d'aide face à la sécheresse entre janvier et mars 2022.

49. Le 24 février, le Fonds d'aide humanitaire à la Somalie a lancé une allocation anticipée de 25 millions de dollars pour fournir une aide immédiate aux communautés durement touchées par la sécheresse dans les zones prioritaires. L'allocation a complété les 17 millions de dollars précédemment fournis par le Fonds central pour les interventions d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des communautés touchées par la sécheresse.

50. Les ressources permettant de financer l'action humanitaire en Somalie sont encore versées trop tardivement et de manière fragmentée, ce qui nuit à la vigueur et à la rapidité des interventions. La communauté humanitaire a intensifié ses efforts de sensibilisation et de mobilisation des ressources. Le 26 avril, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires et la direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes ont coorganisé une table ronde de haut niveau sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Lors de cette manifestation, les donateurs ont promis 1,39 milliard de dollars pour l'action humanitaire et les activités de développement face à la sécheresse en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. Au 6 mai, le Plan d'aide humanitaire de 2022 pour la Somalie, qui nécessite près de 1,5 milliard de dollars pour venir en aide à 5,5 millions de Somaliens et Somaliennes les plus vulnérables, restait largement sous-financé à hauteur de 7,6 %.

E. Droits humains et protection

1. Droits humains

51. Durant la période considérée, la MANUSOM a dénombré 428 victimes civiles, dont 167 morts et 261 blessés, ce qui représente une hausse de 134 % par rapport aux chiffres indiqués pour la période précédente, soit 183 morts. Les Chabab demeurent les principaux auteurs, portant la responsabilité concernant 325 victimes civiles (76 %), suivis par 51 (12 %) imputées à des acteurs non identifiés, 34 (8 %) à des milices de clan et 18 (4 %) aux forces de sécurité de l'État fédéral et des États de la

fédération. L'augmentation du nombre de victimes est principalement due au fait que les Chabab ont intensifié leurs attaques contre les représentants et les candidats aux élections en février.

52. Pendant la période à l'examen, la MANUSOM a documenté l'arrestation et la détention arbitraires de 27 journalistes et membres du personnel des médias, notamment pour avoir prétendument diffusé de fausses informations, affiché des opinions critiques à l'égard de fonctionnaires et couvert une attaque des Chabab. Lors d'un incident, le 8 février, l'Agence nationale de renseignement du « Somaliland » a détenu un journaliste indépendant dans le centre de détention du Département des enquêtes criminelles à Hargeysa. Il aurait été arrêté en raison de sa publication sur les médias sociaux affirmant qu'un gouvernement étranger allait prendre le contrôle d'un port dans la région d'Awdal. En outre, le 16 février, quatre journalistes auraient été agressés physiquement et maltraités par des agents d'une unité de la police somalienne alors qu'ils couvraient un incident impliquant les Chabab à Mogadiscio.

53. Deux individus reconnus coupables d'être affiliés aux Chabab et cinq anciens membres des forces de sécurité ont été condamnés à mort, respectivement les 13 février et 24 mars, par le tribunal militaire de première instance de Gaalkacyo. Un civil a été condamné à mort le 20 février par le tribunal de première instance du Puntland. En outre, six anciens membres des forces de sécurité ont été exécutés par les autorités – quatre au « Somaliland » et deux au Djoubaland. Ces derniers se seraient vu refuser le droit de faire appel.

2. Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

54. Le 10 mars, le groupe de travail conjoint de l'AMISOM et des Nations Unies sur la politique de diligence voulue en matière de droits humains a repris ses réunions trimestrielles au niveau de la direction. S'appuyant sur les discussions menées par le groupe de travail technique AMISOM-Nations Unies sur la politique de diligence voulue, le groupe de travail conjoint a examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Le groupe a également discuté du renforcement du suivi des violations présumées et d'autres questions stratégiques, notamment le travail de la cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles et la formation préalable au déploiement du personnel en uniforme. En outre, la MANUSOM a fourni des conseils techniques au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et au Service de la lutte antimines pour qu'ils procèdent à des évaluations des risques liés à leurs projets respectifs en soutien à l'armée nationale somalienne.

3. Les enfants et les conflits armés

55. Du 1^{er} février au 31 mars, l'Équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre des enfants avait vérifié 372 violations graves touchant 368 enfants (281 garçons et 87 filles), deux attaques contre des écoles, une attaque contre un hôpital et un cas de refus d'accès humanitaire. Au total, 138 enfants ont été tués ou mutilés, 98 ont été enlevés, 94 ont été recrutés et utilisés et 38 ont subi des viols ou d'autres formes de violence sexuelle. Des violations ainsi recensées, 217 (58,3 %) ont été attribuées aux Chabab, 65 (17,4 %) à des auteurs non identifiés, 59 (16 %) à des forces armées de l'État fédéral et des États de la fédération, 20 (5,3 %) à des milices de clan et 3 (1 %) à Ahl al-Sunna wal-Jama'a.

56. Du 9 au 13 février, la MANUSOM, en collaboration avec les ministères de Galmudug et du Djoubaland chargés de la sécurité intérieure, a commémoré la

Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats. Les activités comprenaient des tables rondes et la diffusion de messages clés pour sensibiliser le public à l'interdiction du recrutement et de l'utilisation d'enfants par des forces et des groupes armés.

57. Dans le cadre de ses efforts visant à renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de surveillance et de communication d'informations sur les six violations graves commises à l'encontre des enfants, la MANUSOM, en collaboration avec l'UNICEF et ses partenaires, a organisé des sessions de renforcement des capacités sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information, qui se sont tenues du 14 au 16 mars et du 21 au 23 mars à Mogadiscio. Au total, 101 observateurs et observatrices (70 hommes et 31 femmes) issus d'organisations de la société civile des Régions de Gedo, du Galguduud, du Moyen-Djouba, de Banaadir, du Hiraan, du Moyen-Chébéli, de Bay, du Bakool et de Mudug ont participé à ces sessions.

58. Le 4 avril, la MANUSOM, l'UNICEF et le Défenseur des droits humains du Puntland se sont entretenus avec le Gouvernement de l'État du Puntland au sujet de la vérification de l'âge des mineurs présumés condamnés à mort le 31 janvier. En conséquence, les autorités de l'État ont accepté de former un sous-comité de vérification de l'âge qui mènera ses travaux conformément aux directives de l'UNICEF en la matière.

4. Prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre

59. Par l'intermédiaire du dispositif de suivi et de communication de l'information, la MANUSOM a confirmé quatre cas de violences sexuelles liées aux conflits, commis contre trois femmes et une fille de 15 ans. Parmi les victimes figuraient une femme déplacée à l'intérieur du pays et une femme enceinte qui ont été violées et tuées par les auteurs présumés. Sur les quatre cas, trois seraient survenus dans le cadre du conflit inter-clanique dans l'État de Galmudug. Le quatrième cas a été perpétré contre une personne déplacée par un assaillant non identifié, qui aurait revêtu un uniforme militaire dans la ville de Beledweyne, dans la Région de Hiraan. Dans le cas de la victime mineure, la famille a décidé de régler l'affaire en accord avec les proches de l'auteur présumé des faits au moyen de mécanismes traditionnels de règlement des litiges, en violation des normes internationales relatives aux droits humains. La rescapée a reçu des soins médicaux et psychologiques.

60. Aucun progrès véritable n'a été constaté dans la poursuite des affaires de viol au cours de la période à l'examen. La MANUSOM a continué à suivre la situation et à s'informer du statut juridique de cinq suspects, dont deux agents de la police somalienne et un soldat de l'armée nationale somalienne, qui ont été arrêtés en rapport avec le viol collectif et la mort subséquente d'une jeune fille en décembre 2021. Les suspects restent en détention pendant que les enquêtes se poursuivent.

61. Le 10 mars, le groupe de travail technique sur le dispositif de suivi et de communication de l'information s'est réuni et a analysé les tendances et les caractéristiques des violences sexuelles liées aux conflits. La persistance des déplacements de population causés par la sécheresse est particulièrement préoccupante, car elle risque d'aggraver la vulnérabilité des personnes déplacées aux violences sexuelles et fondées sur le genre. Les participants ont convenu de renforcer la coordination et l'information du public avec le Gouvernement pour améliorer la protection des femmes et des filles déplacées.

F. Appui au secteur de la sécurité, à l'état de droit et à la stabilisation

1. Exécution du plan de transition de la Somalie

62. Le concept d'opérations de l'Union africaine et du Gouvernement fédéral somalien pour l'ATMIS et la proposition conjointe de l'Union africaine et des Nations Unies ont été achevés en février puis approuvés le 8 mars par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. À sa 1068^e réunion, tenue le 8 mars, le Conseil de paix et de sécurité a en outre autorisé l'ATMIS à remplacer l'AMISOM à compter du 1^{er} avril. Le 31 mars, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution [2628 \(2022\)](#) approuvant la décision de reconfigurer l'AMISOM en ATMIS et autorisant son mandat pour une période initiale de 12 mois. Le 1^{er} avril, l'ATMIS a été établie et a officiellement pris le relais de l'AMISOM.

63. Le Gouvernement fédéral a convoqué la deuxième réunion du comité directeur stratégique du Plan de transition pour la Somalie le 21 mars pour faire le point sur le concept d'opérations et le Plan de transition révisé de la Somalie. Les principaux changements apportés au Plan de transition de la Somalie comprennent des modifications des calendriers opérationnels visant à les aligner sur le concept d'opérations, et l'inclusion d'une stratégie révisée de retrait progressif et conditionnel de l'ATMIS en décembre 2024.

64. Au cours de la période considérée, les forces de sécurité somaliennes et les priorités opérationnelles de l'AMISOM se sont concentrées sur la lutte contre l'action menée par les Chabab pour entraver les élections de la Chambre du peuple. Cet axe opérationnel a entraîné des retards dans la mise en œuvre du Plan de transition de la Somalie. La réalisation d'objectifs tels que la poursuite de la constitution de forces, la planification du nettoyage de la principale voie d'approvisionnement Mogadiscio-Baidoa d'ici à la mi-2022 et la convocation du Comité de sécurité et de justice est restée en suspens.

2. Approche globale de la sécurité

a) Renforcement des capacités institutionnelles

65. Au cours de la période considérée, la MANUSOM a mené des activités de renforcement des capacités à l'intention de 56 membres du Corps des agents pénitentiaires du Gouvernement fédéral (12 femmes et 44 hommes), 11 juges (tous des hommes), 9 membres du personnel des tribunaux (tous des hommes) et 15 membres du Parlement du « Somaliland » (tous des hommes) à Kismaayo, Hargeysa et Mogadiscio au sujet de la surveillance, de la responsabilité, de la gestion des dossiers et de l'administration pénitentiaire.

66. Pour renforcer la sécurité des élections, les Nations Unies ont mené à bien 29 activités de formation à la sécurité des élections, financées par le Programme conjoint relatif à la police, et une série d'ateliers de formation au renseignement dans des Centres d'opérations conjoints, financée par le fonds d'affectation spéciale pour la paix et la réconciliation en Somalie.

67. Les 15 et 16 février, le dernier atelier des commissions parlementaires chargées des questions de sécurité des cinq États membres de la fédération s'est tenu à Garoowe, dans le but de renforcer le contrôle civil des institutions de sécurité somaliennes. La nouvelle commission parlementaire chargée des questions de

sécurité du « Somaliland » a également participé à des ateliers les 9 et 23 février à Hargeysa.

68. Le 8 mars, 80 membres de la force Darawish de la Police somalienne ont commencé une formation de trois mois à Djibouti. Les 74 policiers de l'État du Sud-Ouest déployés à Baidoa en janvier 2022 pour assurer la sécurité des élections n'étaient pas armés. En outre, le calendrier de leur redéploiement prévu vers le Bas-Chébéli n'était pas clairement déterminé. Des inquiétudes subsistent quant aux retards enregistrés dans l'armement et le déploiement de la force Darawish de la Police somalienne et de la police de l'État du Sud-Ouest, qui ont été formées par des partenaires internationaux.

69. Le Programme conjoint relatif à la police continue de fournir un soutien au renforcement des capacités de la Police somalienne et des services de police des États membres de la fédération. Un accord a été conclu pour prolonger les allocations jusqu'au 4 décembre 2022, recruter et former 300 agents de police dans l'État du Djoubaland et 400 dans l'État de Galmudug, et équiper 12 postes de police récemment construits dans les États du Djoubaland, du Hirschébéli, de Banaadir, de Galmudug et du Puntland.

70. Le Service de la lutte antimines a organisé en présentiel, dans quatre États membres de la fédération (Galmudug, Hirschébéli, Djoubaland et Sud-Ouest), 688 sessions de sensibilisation au risque des engins explosifs, auxquelles ont participé 856 femmes, 539 hommes, 697 filles et 1 037 garçons. Il a également distribué à des populations à risque de tout le pays 114 dispositifs vocaux d'éducation au risque sur lesquels étaient enregistrés des messages de sensibilisation relatifs aux engins explosifs et à la COVID-19.

71. Le 1^{er} mars, le Service de la lutte antimines a commencé la construction d'une zone de stockage de munitions à Jazeera, hors de la zone de l'aéroport international d'Aden Adde, qui sera gérée par la direction de la gestion des armes et des munitions de l'Armée nationale somalienne.

b) Stabilisation et prévention et répression de l'extrémisme violent

72. À Bariire, dans la Région du Bas-Chébéli, les partenaires de stabilisation se sont employés à remplacer le pont stratégique qui traverse le fleuve Chébéli, détruit par les Chabab en 2017. Bien que l'installation du nouveau pont ait rencontré plusieurs problèmes de sécurité et difficultés logistiques, le processus actuel offre l'occasion aux acteurs de la sécurité et de la stabilisation de s'engager dans des activités de planification conjointes, en abordant les problèmes logistiques et les questions de sécurité de manière globale.

73. Les 13 et 14 mars, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a organisé un atelier de consultation réunissant les Ministères de l'intérieur des États membres de la fédération, ainsi que les ministères de tutelle concernés, pour un examen consultatif de la stratégie nationale de stabilisation.

74. Le Groupe chargé de coordonner la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au sein du Cabinet du Premier Ministre a continué, avec le soutien des Nations Unies, à mener des consultations avec les parties prenantes somaliennes sur la révision de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

75. Des discussions entre les partenaires nationaux et internationaux sont en cours en vue de réviser et de renforcer le programme national de traitement et de prise en

charge des combattants désengagés. Au 14 avril, un total de 296 hommes et 219 femmes étaient inscrits dans les cinq centres de réhabilitation.

G. Soutien du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie/Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

1. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie/Mission de transition de l'Union africaine en Somalie

76. Pendant la période à l'examen, le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) a facilité le déploiement de contingents dans plusieurs zones pour assurer la sécurité des élections. Il a également commencé à effectuer des inspections trimestrielles régulières des équipements appartenant aux contingents, après une interruption de près de deux ans due aux restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19. Au 31 mars, 85 % des équipements avaient été inspectés.

77. Le 9 mars, le BANUS et l'AMISOM ont tenu une conférence logistique à Mogadiscio pour discuter du concept de l'appui apporté à l'ATMIS. De même, les 12 et 21 mars, le BANUS a organisé une conférence avec de hauts représentants des forces de sécurité somaliennes pour discuter du soutien logistique. Des concepts généraux ont été élaborés pour un cadre logistique interarmées avancé capable de soutenir la transition de sécurité.

78. Du 14 au 17 mars, le BANUS a participé à la conférence annuelle des commandants de secteur de l'AMISOM à Mogadiscio. Les discussions se sont concentrées sur les plans d'exécution des opérations et du soutien logistique pour la transition entre l'AMISOM et l'ATMIS. Il a été convenu que l'ATMIS et les commandants de secteur de l'Armée nationale somalienne formuleraient une proposition de reconfiguration des bases d'opérations avancées d'ici mai 2022 et établiraient des bases logistiques opérationnelles conjointes à Baidoa et KM50 dans l'État du Sud-Ouest, à Kismaayo et Dhooble dans le Djoubaland, et à Jawhar et Beledweyne dans l'État du Hirshébéli.

79. Entre le 25 et le 28 avril, le Chef du BANUS s'est rendu au Burundi et en Ouganda dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation du Bureau auprès des pays qui fournissent des contingents ou de personnel de police à l'ATMIS. Les réunions avec les Ministres des affaires étrangères et de la défense et les chefs des forces de défense du Burundi et de l'Ouganda, ainsi qu'avec l'Inspecteur général de la police ougandaise, ont porté sur le soutien logistique du BANUS à leurs contingents respectifs.

80. Conformément à sa stratégie environnementale, le BANUS a continué à fournir des services de gestion des déchets à tous les sites de l'AMISOM/ATMIS dans les centres sectoriels, a déployé des incinérateurs de barils et des toilettes portables dans les bases d'opérations avancées de l'AMISOM/ATMIS, et dispensé des formations au personnel en uniforme de l'AMISOM/ATMIS sur la gestion écologique de l'eau, des déchets solides et de l'énergie. Pour soutenir le programme de coordination civilo-militaire de l'AMISOM/ATMIS, le BANUS a créé des pépinières de semis d'arbres dans tous les centres sectoriels, les semis étant utilisés pour des initiatives de plantation conjointes avec les communautés locales. Il a continué à installer des panneaux solaires pour alimenter le matériel de communication et à effectuer des audits environnementaux sur les sites de l'AMISOM/ATMIS et les bases d'opérations

avancées afin de garantir le respect de son plan d'action environnemental et des politiques connexes.

81. Le Service de lutte antimines a établi sept rapports d'analyse de la menace et de la sensibilisation aux engins explosifs improvisés en soutien à l'AMISOM/ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes. Il a formé 2 608 militaires et membres du personnel de police de l'AMISOM/ATMIS et renforcé ainsi leur capacité à détecter les engins explosifs improvisés, à les détruire et à opérer en toute sécurité dans un contexte à haut risque. Il a contribué à assurer la sûreté et la sécurité de l'infrastructure stratégique en déployant 32 équipes de chiens détecteurs d'explosifs, qui ont fouillé 35 530 bagages, 107 794 véhicules, 239 bâtiments, 109 595 mètres carrés de locaux et 613,6 kilomètres carrés de zones extérieures, tous secteurs confondus.

82. Le Service de la lutte antimines a organisé 189 séances d'information avant-déploiement et 186 séances d'information post-déploiement à l'intention des membres de 193 convois de l'AMISOM/ATMIS dans les six secteurs. Il a aidé l'AMISOM/ATMIS à effectuer 243 opérations de recherche d'engins explosifs improvisés le long des itinéraires principaux de ravitaillement, au cours desquelles 16 engins explosifs improvisés ont été détectés et détruits. Les équipes de l'AMISOM/ATMIS chargées de l'élimination de ces engins, qui sont formées par le Service de la lutte antimines, ont détruit 3 engins.

2. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

83. Le BANUS a continué d'apporter un appui logistique aux 11 649 membres des forces de sécurité somaliennes, dans la limite des fonds disponibles. Au 30 avril, le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes affichait un solde de 3,2 millions de dollars, ce qui devrait être suffisant pour couvrir les dépenses opérationnelles jusqu'en août 2022, en appliquant des mesures d'austérité. Les activités de sensibilisation des Nations Unies en Somalie se poursuivent pour obtenir de nouvelles contributions au fonds d'affectation spéciale.

84. Le BANUS a aidé le personnel éligible de l'Armée nationale somalienne en lui fournissant du matériel de défense et des tentes pour la base opérationnelle avancée de Bariire, dans la Région du Bas-Chébéli (secteur 1 de l'AMISOM/ATMIS). Le Service de la lutte antimines a remis du matériel à quatre équipes polyvalentes de l'Armée nationale somalienne chargées de la neutralisation des engins explosifs improvisés, menant ainsi à son terme le processus d'équipement de 21 équipes de ce type (3 à Baidoa et 1 à Garbahaarrey) entamé en 2021. Il a également organisé une formation de remise à niveau pour 62 membres de l'Armée nationale somalienne.

85. Le Service de la lutte antimines a continué à soutenir et encadrer un réseau de 14 équipes de neutralisation des explosifs et des engins explosifs improvisés des forces de police somaliennes déployées dans tout le pays, ainsi que l'unité mobile de contrôle des véhicules qui continue d'apporter une contribution importante à la sécurité de la capitale.

IV. Présence des Nations Unies en Somalie

86. Les entités des Nations Unies sont restées présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 6 mai, 607 membres du personnel

recruté sur le plan international et 1 361 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

V. Observations

87. Je me félicite des progrès accomplis vers la conclusion du processus électoral, notamment de la prestation de serment des membres du Parlement le 14 avril et de l'élection des Présidents et Vice-Présidents de la Chambre haute et de la Chambre du peuple. Je réitère mes appels aux parties prenantes somaliennes pour qu'elles finalisent de toute urgence le processus et résolvent les questions en suspens sur la base d'un large consensus. Il est indispensable que les dispositions prises pour la phase finale du processus électoral reçoivent un soutien fort de la part de l'ensemble de l'échiquier politique et produisent un résultat dont la légitimité est reconnue. Alors que les élections approchent de leur phase finale, je demande instamment aux dirigeants de faire preuve de retenue et d'apaiser toute tension par le dialogue et dans un esprit de compromis. Les rapports faisant état de malversations électorales généralisées sont déconcertants, et il est essentiel que des mesures plus strictes en matière de respect du principe de responsabilité et de transparence soient appliquées lors des prochaines élections.

88. Je me félicite de l'annonce de la tenue des élections présidentielles le 15 mai et réitère qu'il est capital de conclure au plus vite le processus électoral pour se recentrer sur l'édification de l'État et faire avancer les grandes priorités nationales telles que décrites dans l'annexe de l'accord du 27 mai. En outre, la conclusion des élections et une transition pacifique du pouvoir sont indispensables pour mettre fin à l'incertitude politique qui risque de mettre en péril les gains durement acquis en Somalie.

89. Je déplore profondément la faible représentation des femmes au Parlement, notamment à la Chambre du peuple, malgré l'engagement des dirigeants à respecter le quota de 30 % de femmes. J'invite instamment les parties prenantes somaliennes à veiller à ce que les femmes soient suffisamment représentées dans la nouvelle administration, y compris aux niveaux les plus élevés, et à ce que la participation politique des femmes soit encouragée et codifiée dans le cadre juridique. Je salue l'élection de la première femme Vice-Présidente de la Chambre du peuple, Sadiya Yasin Haji Samatar. J'exhorte le prochain gouvernement à renouveler son engagement à faire progresser la participation des femmes aux processus électoraux et à soutenir les femmes parlementaires pour qu'elles contribuent véritablement à la prise de décision. Je demande en outre à la communauté internationale de redoubler son soutien pour faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en Somalie. La participation des jeunes et des groupes marginalisés doit également être renforcée et la marginalisation continue de certaines communautés met en relief la nécessité d'entreprendre un effort collectif en vue de la tenue en 2026 d'élections respectant le principe « une personne, une voix ».

90. Je me félicite de la mise en place de l'ATMIS et réitère l'entier soutien des Nations Unies à cette nouvelle mission. Je rends hommage aux accomplissements importants de l'AMISOM au cours des 15 dernières années et remercie les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour leurs services et leur volonté de faire progresser la paix en Somalie. Je rends hommage aux sacrifices consentis par l'AMISOM, l'ATMIS et les forces de sécurité somaliennes pour protéger le peuple somalien et instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Je condamne avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée contre la base de l'ATMIS à Ceel Baraf (Moyen-Chébéli) et présente toutes mes condoléances aux familles des

personnes tuées, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple burundais. Je demande à la communauté internationale d'apporter tout l'appui nécessaire à l'ATMIS et aux forces de sécurité somaliennes dans leur lutte contre les Chabab.

91. Je suis profondément préoccupé par le fait que la question du financement de l'ATMIS ne soit toujours pas réglée et réitère mon appel à tous les partenaires pour qu'ils assurent d'urgence un financement durable et prévisible de la Mission et des ressources suffisantes pour les forces de sécurité somaliennes. La communauté internationale a le devoir de veiller à ce que les contingents de l'ATMIS soient suffisamment financés et que les forces de sécurité somaliennes soient soutenues. Je demande également aux États Membres de verser des contributions additionnelles au fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes pour maintenir un soutien continu.

92. La mise en œuvre en temps voulu du Plan de transition de la Somalie et de l'architecture de sécurité nationale est essentielle pour que les responsabilités en matière de sécurité puissent être transférées de l'ATMIS aux forces de sécurité somaliennes d'ici à la fin de 2024. J'appelle les parties prenantes somaliennes à travailler conjointement à l'application rapide du Plan de transition de la Somalie. À cette fin, il est impératif de redoubler d'efforts pour élaborer des modalités prévisibles et durables permettant de renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes et d'accélérer les opérations liées à la transition et l'intégration des forces régionales.

93. Il est indispensable que les conditions de sécurité soient propices pour faire avancer les programmes politiques, les initiatives de développement et l'action humanitaire. Je suis donc profondément préoccupé par le fait que les civils continuent de faire l'objet d'attaques récurrentes de la part des Chabab et d'assaillants inconnus, notamment des attaques visant à les dissuader de participer au processus électoral. Je condamne le terrorisme sous toutes ses formes et présente mes condoléances aux familles de toutes les victimes. Ces actes odieux ne doivent pas dissuader le Gouvernement et le peuple somaliens de rechercher la paix, la stabilité et la prospérité.

94. Je reste alarmé par l'aggravation des effets de la sécheresse sur les populations les plus vulnérables de Somalie, qui sont maintenant confrontées à un risque de famine. Je remercie les donateurs qui ont généreusement contribué aux interventions pour combattre les effets de la sécheresse et à l'aide humanitaire, ce qui a permis aux Nations Unies et à nos partenaires de venir en aide à près de 2,5 millions de personnes jusqu'au mois de mars, et j'appelle les partenaires à assurer le financement du Plan d'aide humanitaire pour 2022. Je remercie les donateurs qui ont promis des fonds supplémentaires lors de la table ronde de haut niveau organisée le 26 avril. Il est en outre essentiel que les obstacles à l'accès humanitaire soient levés afin de faciliter l'acheminement de l'aide d'urgence à tous les Somaliens et Somaliennes touchés.

95. Les niveaux élevés et persistants de violence sexuelle et fondée sur le genre, de violations graves à l'encontre des enfants et de toutes les autres formes de violence en Somalie sont alarmants, et de nombreux enfants somaliens restent piégés dans un cycle de violences. La gravité de la situation exige une attention urgente de la part des autorités et des partenaires internationaux, qui doivent prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour respecter leurs engagements à stopper et prévenir les violations graves contre les enfants. Les autorités somaliennes doivent prendre des mesures pour que les auteurs de violences sexuelles soient amenés à répondre de leurs actes, afin de lutter contre l'impunité qui favorise la commission de nouvelles violences sexuelles et fondées sur le genre.

96. Je tiens à témoigner ma plus sincère reconnaissance à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à l'Union européenne, aux États Membres, aux ONG et aux autres partenaires de l'aide qu'ils ne cessent d'apporter à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État en Somalie.

97. Je remercie mon Représentant spécial et le personnel des Nations Unies en Somalie pour les efforts extraordinaires qu'ils ont déployés pour faire avancer le programme politique et socioéconomique, les questions de sécurité et l'action humanitaire. Leur engagement continu en faveur de la pleine exécution de leurs mandats respectifs, en particulier dans des conditions de sécurité difficiles, témoigne de leur dévouement à la promotion de la paix et de la prospérité en Somalie.

Carte

